ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Manuéla KECLARD-MONDESIR
Députée de la Martinique
Secrétaire de la Commission de la Défense et des Forces Armées

Paris, le 26 Février 2020

Monsieur le Préfet,

Depuis 24 heures un message circulant sur les réseaux sociaux inquiète les internautes martiniquais. Il indique que le *« samedi 29 février 2020 atterrira en Martinique le BAMOS, un avion en provenance de Milan »*, et que *« tous les passagers embarqueront sur le navire de croisière MSC pour une croisière dans la Caraïbe »*. L'Agence Régionale de Santé a confirmé être au courant de la venue de ce vol de Milan en Martinique et a précisé le dispositif sanitaire qu'elle mettra en place, à savoir distribution de flyers informatifs et de masques aux passagers.

Nous vous demandons de confirmer cette information. Si elle l'était, le dispositif mis en place apparaît pour le moins simpliste pour des personnes venant d'une région d'Europe où le virus a tué et où des mesures de confinement strictes sont mis en place. Je vous interpelle sur le risque important qu'une telle situation pourrait engendrer si des mesures de contrôles n'étaient pas prises a minima en l'espèce. Je souhaite que vous puissiez sans délai organiser une grande réunion d'information et d'action sur ce sujet majeur pour la sécurité sanitaire de la population.

Au-delà de ce cas ponctuel, et sans qu'il soit nécessaire d'inquiéter la population plus que de mesure, il apparait cependant que toutes les précautions doivent être prises. Les flux importants qui circulent dans les pays touristiques de la Caraïbe nous imposent en effet une vigilance accrue. La Jamaïque et Trinidad ont mis en oeuvre des mesures de contrôles renforcés systématiques sur leurs populations, sur les passagers et sur les équipages entrants. Où en est-on en Martinique ? Une contamination îlienne serait pour le moins dramatique quant à ses conséquences sanitaires épidémiques. En Polynésie, en Nouvelle-Calédonie, par exemple, des paquebots de croisières ont déjà été interdits d'escale par mesure de précaution jusqu'à fin mars… Toutes les solutions doivent être envisagées et la population bien informée pour ne pas laisser de place aux mauvaises rumeurs.

Il apparait en particulier souhaitable que l'arrivée de l'avion en provenance d'Italie soit différée et reportée, voire annulée, pour ces mêmes raisons préventives de sécurité publique. Par ailleurs, il apparaît aussi souhaitable que des contrôles plus rigoureux, avec prises de températures obligées, soient mis en œuvre auprès de tous les visiteurs entrants en Martinique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Stanislas CAZELLES
Préfet de Martinique